URVILLE

Bulletin Municipal

Juin 2016

SOMMAIRE

Mot du Maire

Compte rendu des conseils municipaux

Budget

Ouverture d'un « Point Info 14 »

Bornes incendies

Sauvegarde de l'église

Club des Retrouvailles

Aide rentrée

Une championne à Urville !

Informations pratiques

Mot du Maire

Après la fusion des Cantons, des Régions voici venir celle des Communautés de Communes.
C'est officiel, le 1er janvier 2017 dans le cadre de la loi « NOTRe » (nouvelle organisation territoriale), les Communautés de Communes de la Suisse Normande et du Cingal (dont Urville est membre) fusionneront. Cette nouvelle Communauté de Communes, à laquelle il faudra donner un nom, regroupera 47 communes, rassemblant une population d'environ 24000 habitants.
Dans ce contexte, depuis plusieurs mois des rencontres et échanges, auxquels je participe, ont lieu entre les dirigeants des deux communautés. Les réflexions portent sur la réorganisation totale du mode de fonctionnement de l'ensemble des deux communautés actuelles. Des points importants restent encore à définir, de nombreuses interrogations subsistent.
Quoiqu'il en soit, tout en portant une attention particulière sur l'impact financier qu'aura cette fusion, une structure nouvelle avec des conditions favorables et acceptables pour tous doit être mise en place.
En juin prochain, une première réunion rassemblera tous les délégués communautaires du Cingal et de la Suisse Normande.
Sur cette fusion, une information complète vous sera communiquée dans le prochain bulletin municipal.

Dans un tout autre domaine, sur la commune les travaux d'aménagement et de sécurité de voirie concernant les rues du Ciel, Rabace, de St Germain, et de Gouvix débuteront au cours du 2ème trimestre 2016, perturbant quelque peu votre vie quotidienne, merci pour votre compréhension.

Bonne lecture et bonnes vacances à tous.

Nicole Goubert

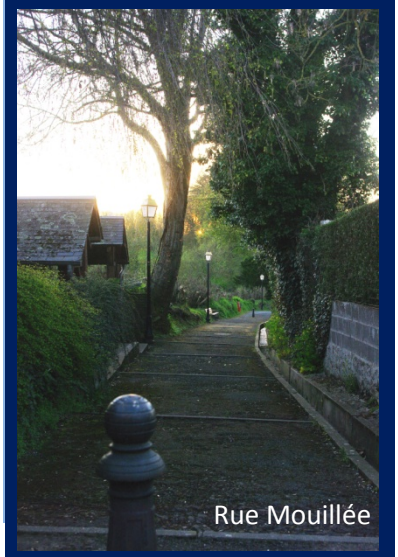

Rue Mouillée

Compte rendu des conseils municipaux

Conseil du 17 novembre :

Plan Local d'Urbanisme : Le conseil approuve la modification du PLU

Indemnité pour le gardiennage de l'église : Reconduction de l'indemnité pour un montant annuel de 474,22€.

Travaux : Les travaux rue de la Moinerie sont terminés. Fin mars 2016 verra le démarrage du remplacement du réseau d'eau potable Rues du Ciel, Rabace et de l'Eglise.

SAUR : Actualisation des tarifs 2016. Le prix est fixé à 0,64€HT/m^3 (inchangé depuis 2014)

Assainissement : Le syndicat d'assainissement dessert 3 communes (Urville, Gouvix, Cauvicourt) et 742 abonnés.

Salle multi-activités : achat de 12 tables rondes.

Sécurisation de RD131 : Une étude est en cours pour faire ralentir les véhicules dans la traversée du bourg, à l'aide de radars pédagogiques, chicanes et/ou plateaux.

Conseil du 10 décembre :

Nouveau schéma départemental : Dans le cadre de la loi NOTRe, le préfet propose le regroupement des CdC du Cingal, de la Suisse Normande, et du Pays de Falaise. Le conseil municipal donne un avis défavorable.

De même, cette loi entraîne la diminution drastique du nombre de syndicats assurant les services publics (eau, ordures ménagères, garderie, etc). Le conseil municipal donne un avis défavorable à ces diminutions sans en avoir mesuré les conséquences sur les structures à venir.

CCAS : Les communes de moins de 1500 habitants ne sont plus tenues d'avoir un CCAS avec budget propre. Le conseil décide la dissolution du CCAS dans sa forme actuelle.

Conseil du 2 février :

Relais Assistante Maternelle : projet de mise en place d'un RAM dans le logement de fonction de l'ancienne école publique. La gestion du RAM sera assurée par la CdC du Cingal. La commune prendrait à sa charge la remise en état du logement. Une convention devra être signée avec la CdC.

Eglise : Suite à la visite d'experts ayant confirmé la présence de mérule ainsi que d'insectes xylophages, des travaux vont être engagés pour stopper l'évolution du champignon et des insectes. Certains objets sacrés seront déposés à la Conservation Départementale d'Art Sacré afin d'assurer leur sauvegarde.

CCAS : Sur les conseils de la préfecture, le conseil décide la mise en place d'une commission extra communale d'action sociale. Cette commission remplace le CCAS, elle intègre des membres du conseil et des habitants de la commune.

Cimetière : Conformément à la législation funéraire, le conseil décide par délibération de lancer la procédure de reprise de concessions abandonnées ou expirées.

Conseil du 7 Mars :

Budget : Approbation des budgets Commune, SPIC et CCAS 2015. Présentation des projets de travaux pour l'année 2016 et vote du budget prévisionnel Commune et SPIC pour l'année 2016.

Budget 2016

Le budget principal 2015 clôture avec un excédent global (investissement + fonctionnement) de 283 684,50€.

La commune gère aussi 2 budgets annexes :

- le CCAS (Action Sociale) : clôturé par un excédent global de 3 045,53€
- le SPIC (réseaux d'assainissement) : clôturé par un excédent global de 17 842,13€

Pour l'année 2016, le budget CCAS est réintégré au budget principal de la commune.

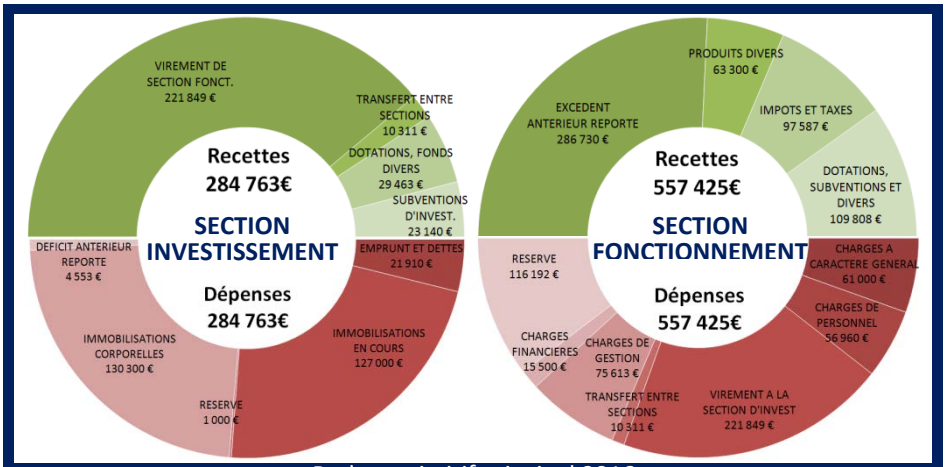

Budget primitif principal 2016

Ouverture d'un « Point Info 14 »

Situé à la mairie de Bretteville sur Laize, le Point Info 14 a ouvert ses portes le 3 mai 2016. Mais qu'est-ce donc ?

Un service gratuit ouvert à tous, qui vous oriente et vous accompagne dans toutes vos démarches administratives (CPAM, CAF, Préfecture, URSSAF, SAUR, EDF, MDPH et bien d'autres). Contact : pointinfo14.brettevillelaize@gmail.com

	SEMAINE PAIRE		SEMAINE IMPAIRE	
LUNDI	9H-13H		9H-13H	
MARDI	9H-13H	14H-18H30	9H-13H	14H-18H30
MERCREDDI	9H30-11H30			
JEUDI	8H-12H	13H-17H	8H-12H	13H-17H
VENDREDI	8H-12H	13H-16H30	8H-12H	13H-16H30
SAMEDI			10H-12H	

Bornes Incendies

Dans le cadre des travaux de réfection du réseau d'eau potable, la commune s'est engagée dans la mise en place de 2 nouvelles bornes incendies. Elles sont situées à l'angle de la rue de l'Eglise et de la rue Mouillée d'une part, et dans la partie basse de la rue de Barbery au niveau du lavoir d'autre part.

Dans le cadre des nouveaux décrets applicables au 1er janvier 2016, les communes sont dans l'obligation d'assurer la présence et l'entretien de ces équipements, chaque borne devant couvrir les habitations dans un rayon de 200m.

Avec ces nouveaux équipements, la couverture totale de la commune est assurée.

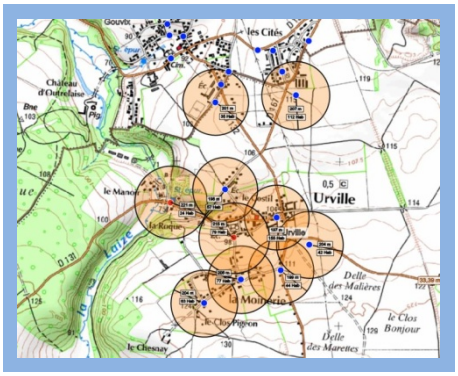

Sauvegarde de l'église

La commune a sollicité la venue d'experts privés et des Bâtiments de France pour évaluer les actions à mener afin de protéger notre patrimoine. Unanimement ils ont confirmé l'intérêt historique de notre église. De nombreux travaux seront à réaliser dans les années à venir.

Afin de pouvoir bénéficier d'aides plus importantes, ils conseillent d'étendre l'inscription à la totalité du bâtiment et également de créer une association. Celle-ci aurait pour objet de solliciter et recevoir les possibles subventions et dons, chose qui légalement n'entre pas dans les compétences de la commune.

De plus amples informations vous seront communiquées dans les semaines et mois à venir. Néanmoins, toutes les personnes de bonne volonté sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie.

Le club des retrouvailles

Le club réunit un jeudi sur deux nos ainés qui se retrouvent pour un moment de convivialité à la salle multi activités.

Au programme : belote, tarot, domino, triomino autour d'un goûter. Chaque année, un voyage est organisé en collaboration avec le club de Gouvix.

Un autre moment fort est le repas organisé en fin d'année. Il a eu lieu le 20 décembre dernier à la salle multi activités. Une trentaine de convives ont savouré ce moment.

Les personnes intéressées par ce club dynamique sont invitées à se faire connaître au 02 31 23 80 71

AIDE RENTREE

Dans le cadre des discussions sur le budget 2016, le conseil municipal a décidé d'accorder pour les enfants résidant sur la commune une aide financière pour les frais d'inscription 2016-2017 à leurs activités extra-scolaires (sports, associations, clubs, artistiques, etc).

Les modalités seront diffusées à la rentrée de septembre dans vos boîtes aux lettres.

Une championne à Urville !

Une belle rousse aux yeux aguicheurs, un port de tête parfait, des formes généreuses avec un poids XXXXL, et des mamelles à faire pâlir Pamela Anderson.

Née à Urville et âgée de 2 ans, elle s'appelle Jonquille. Et elle a remporté le 21 février dernier le 1er prix de la section « femelles de 16 à 24 mois » et le 1er prix du « challenge de l'espérance femelle » au concours interrégional limousin de Lisieux.

Pour ses éleveurs, Catherine et Dominique Quertinmont, ces prix viennent récompenser tout le travail de sélection mené depuis plusieurs années au sein de leur exploitation urvillaise.

Il vient aussi souligner la qualité de la production locale.

Jonquille et ses congénères vont participer à de nouveaux concours prochainement. Le conseil leur adresse toutes ses félicitations et encouragements pour la suite.

Informations pratiques

MAIRIE

Accueil du public : Lundi, mardi, mercredi, vendredi 10h – 12h
Lundi, Jeudi 16h-18h

Tél / Fax : 02 31 23 54 08 ou 09 63 51 06 29, Email : mairie.urville1@wanadoo.fr

MARIAGE

ANDRISIK Guillaume et VARLET Valérie, le 9 Avril 2016

DECES

PIATAKOFF Colette, le 23 Février 2016

ASSOCIATIONS

Pêche : Président : André PIATAKOFF
Contact : Catherine QUERTINMONT 02 31 23 82 44

Chasse : Président : Jean Michel LENEVEU 02 31 44 55 30
Contact : Francis DAUZATS 06 61 59 02 54

Comité des Fêtes : Président : Michel LEGRIGEOIS

Association Urvillaise de Gymnastique Volontaire :
Présidente : Marielle DAUZATS 06 19 91 01 25

Club des Retrouvailles : Présidente : Jeanine PARIS
Contact : Anne Marie LEBOURGEOIS 02 31 23 80 71

Comité de jumelage du Cingal (Allemagne) :
Présidente : Anne Marie BRETEAU
Contact : Marielle DAUZATS 06 19 91 01 25

EVENEMENTS A VENIR

26 Juin : Rallye vélo organisé par le Comité des Fêtes
11 Septembre : Vide Grenier organisé par le Comité des Fêtes
19 et 20 Novembre : Loto et bourse aux jouets organisés par le Comité des Fêtes

REAGIR EN CAS D'ABSENCE D'ELECTRICITE

Vérifiez si vos voisins sont également privés d'électricité. Si c'est le cas, patientez, il s'agit d'une panne de secteur, les équipes d'ERDF vont intervenir.
Vérifiez que vous avez bien souscrit un contrat auprès d'un fournisseur d'énergie (pour les personnes récemment installées dans un logement) et que vous êtes à jour dans le paiement de vos factures

Vérifiez que votre disjoncteur est en position Marche (ou « I ») : le disjoncteur est en position Marche (selon le modèle) :

- si le bouton O/I est sur le « I »
- si le bouton noir est enfoncé (bouton noir et rouge)
- si la manette est relevée

Lorsque vous remettez votre disjoncteur en position Marche, faites le test du disjoncteur en appuyant sur le petit bouton blanc ou bleu marqué « T » comme « Test ».
S'il ne disjoncte pas et que vous n'avez toujours pas de courant, appelez le service dépannage d'ERDF.
S'il disjoncte, ouvrez tous les fusibles puis remettez le disjoncteur en position Marche :

- si le disjoncteur ne tient pas en position Marche, appelez ERDF
- si le disjoncteur tient, refermez les fusibles l'un après l'autre, jusqu'à ce qu'il y en ait un qui fasse sauter le disjoncteur. Dans ce cas, enlevez ce fusible (ou laissez le ouvert), réenclenchez le disjoncteur et appelez un électricien : vous avez une panne sur votre installation intérieure et une partie de celle-ci n'est plus alimentée.

Pour contacter le service de dépannage ERDF (un opérateur vous répond 24h/24 et 7j/7 – appel gratuit depuis un poste fixe) : le numéro de téléphone figure sur votre facture d'énergie envoyée par votre fournisseur

ATTENTION AU DEMARCHAGE FRAUDULEUX

Vous êtes harcelés quotidiennement par des appels téléphoniques divers. Certaines sociétés peu scrupuleuses vous laissent penser qu'elles vous contactent dans le cadre d'un partenariat avec une collectivité locale.
Sachez que **ni la mairie, ni la communauté de Communes du Cingal ne cautionnent ce genre de démarche**. Si cela devait être le cas, vous en seriez préalablement informés individuellement par une distribution de flyer.

SMICTOM DE LA BRUYERE

Tél : 02 31 23 84 63
Email : smictomdelabruyere@gmail.com

Calendrier prévisionnel des collectes

JUIN 2016

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET 2016

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOUT 2016

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE 2016

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Ordures ménagères en sacs transparents
Emballages ménagers recyclables en sacs jaunes

Sortir les sacs poubelles la veille au soir du jour du ramassage

En cas de non ramassage, merci de contacter le SMICTOM

DECHETTERIE LES AUCRAIS

Pôle Environnement de la Bruyère
14190 URVILLE
Tél site : 02 31 23 58 31
Tél déchetterie : 02 31 23 59 12

Horaires
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h-11h45 / 14h-16h45
Samedi : 9h-11h45

LOCATION SALLE

Contact : Mairie
Tarifs week end
- Habitants : 250€ + fonctionnement
- Extérieurs : 530€ + fonctionnement

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.